

● (1120)

Mitel fait parler d'elle parce que c'est une société importante. Mais il y a des centaines de petites entreprises de technologies de pointe au Canada qui vont être entièrement vulnérables sans aucune protection de la part d'Investissement Canada. Est-ce que le ministre a accordé la moindre attention à cet avertissement lancé par le Conseil des sciences? Est-ce qu'il a accordé la moindre attention à ce qui a été dit au comité, à savoir que, dans un domaine aussi vital pour la croissance économique du Canada, il devrait y avoir au moins un examen obligatoire de ces sociétés? Le ministre a dit: Non, que les entreprises étrangères viennent en faire l'acquisition. Parce qu'aux yeux de son gouvernement, c'est là une vertu.

Nous n'avons pas présenté cet amendement par plaisir de nous opposer au ministre et au gouvernement. Nous n'étions pas contre le principe du projet de loi. Mais nous proposons de l'améliorer, de le rendre meilleur, afin de nous occuper de cette question.

Dans le cas de l'édition également, nous avons présenté à la Chambre des amendements qui témoignaient abondamment du désir de faire établir par le Parlement des critères d'examen pour le secteur culturel. Ne laissons pas fixer cela par des règlements, exposés aux caprices et aux fantaisies du cabinet qui prend les décrets. Notre amendement prévoit que les critères seront établis par le Parlement, grâce à quoi les agents économiques, dans le secteur culturel et dans le secteur de l'édition, notamment, sauraient qu'il s'agit là de la volonté du Parlement. Encore une fois, le ministre a dit qu'il ne voulait pas en entendre parler parce qu'au fond son intérêt consiste à conserver lui-même ces pouvoirs. Il montre ainsi le peu d'importance qu'il accorde au Parlement, le désir qui le pousse à conserver le pouvoir discrétionnaire qu'il s'est attribué sans consulter personne.

Le projet de loi d'Investissement Canada est très mauvais, parce qu'il donne le pouvoir total et absolu au ministre, qui n'est tenu de rendre compte à personne de ses décisions. Il n'a pas à rendre compte au Parlement, au comité ou même au cabinet.

**M. Stevens:** C'est faux! Pourquoi ne pas respecter la vérité?

**M. Axworthy:** Il n'a de comptes à rendre à personne dans ce domaine.

Nous avons présenté un amendement qui l'obligerait à rendre des comptes, pour qu'il y ait un certain équilibre dans ce domaine. Est-ce que les conservateurs ont montré la moindre disposition à examiner de ces amendements, à les discuter? Non, ils ont refusé d'en entendre parler. A tel point que le gouvernement a demandé la clôture.

Non seulement les conservateurs refusent de s'acquitter de leur mission qui est de gouverner, mais ils ne veulent pas procéder aux compromis du dialogue parlementaire, du processus parlementaire. Ils ne sont pas tellement entichés du Parlement, car ils estiment que l'importante majorité qu'ils ont récoltée le 4 septembre leur accorde une sorte de droit divin.

**M. McDermid:** Vous ne voulez pas y participer.

### *Les subsides*

**M. Axworthy:** Je ne sais combien de fois nous avons dit que si les députés d'en face veulent recourir au Parlement, il faut qu'ils le fassent dans les règles. Le député de Brampton-Georgetown (M. McDermid) caquette à son siège. J'ai déjà dit qu'il n'était pas question d'agriculture, alors pourquoi caquette-t-il?

Bien sûr, nous voulons l'examen de la politique étrangère, mais il faut qu'il soit véritable. Le gouvernement devrait faire en sorte que le document ne comporte pas de décisions que le gouvernement va prendre sans consulter le Parlement. Il ne faut pas que cela tourne à la mascarade.

Et pour ce qui concerne le projet de loi d'Investissement Canada, le gouvernement devrait faire en sorte que l'étape du rapport permette d'examiner soigneusement chaque amendement. Mais telle n'est pas son intention. Nous sommes disposés à consacrer autant d'heures, de jours ou de semaines qu'il le faudra à la discussion de ces questions à la Chambre. Voilà pourquoi c'est une sorte de bénédiction d'avoir une journée réservée à l'opposition, parce que cela nous donne au moins la possibilité qu'on nous refuse dans le cadre normal des travaux parlementaires de porter ces questions à l'attention du public.

**M. McDermid:** On ne vous a jamais rien refusé.

**M. Stevens:** Combien de temps allez-vous parler pour ne rien dire?

**M. Axworthy:** Nous sommes tout disposés, dans l'opposition, à nous mettre au travail avec le gouvernement et à examiner le projet de loi d'Investissement Canada. Nous sommes disposés à établir un calendrier de discussions, à trouver une façon raisonnable et rationnelle de présenter des amendements. Si le ministre s'offrait à collaborer avec nous, nous serions disposés à chercher ce qui pourrait être des amendements utiles et constructifs.

Nous lui reconnaissons le droit et l'obligation de présenter des projets de loi et d'en sauvegarder le principe. Je lui rappellerai, toutefois, que lorsque nous avons présenté la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, il y a un an, loi tout aussi controversée, nous avons accepté de quinze à vingt amendements de la part de l'opposition parce qu'ils étaient légitimes, valables et constructifs. Nous avons tenté de nous conduire de la même façon, mais le ministre et le gouvernement n'ont pas foi dans cette manière de faire. Le gouvernement ne veut pas se prêter à un tel échange.

**M. Stevens:** Vous feriez mieux de commencer par parler à Herb.

**M. Axworthy:** Le gouvernement devrait reconnaître la menace que constitue cette semaine la mainmise sur Mitel. Elle compromet de façon incroyable la capacité de notre pays à croître et à se développer dans l'important domaine de la technologie de pointe et à demeurer concurrentiel au plan international. Le projet de loi sur Investissement Canada présente de graves lacunes à cet égard. Il comporte d'importantes erreurs. Le devoir du Parlement est de corriger ces erreurs et de proposer des améliorations et des amendements constructifs.